

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 26 (1938)

Heft: 524

Artikel: Les suffragistes suisses à Genève : (suite de la 1re page)

Autor: Bonard, S.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-263031>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

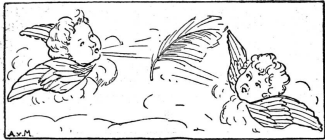
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

l'organisation et l'administration de la protection de la jeunesse (rapporteur M^{me} Brunschvicg), la formation des personnes employées dans le service social, et, sur la proposition formelle de la princesse Cantacuzène, l'abandon de famille. Enfin, elle a réaffirmé une fois de plus la *Déclaration de Genève*, et a entendu une émouvante discussion sur la protection des enfants en temps de guerre, discussion que les récents bombardements de Barcelone rendaient, hélas! d'une tragique actualité.

La prochaine Conférence Internationale du Travail

Alors que l'Assemblée plénière de la S. d. N. siège en septembre, celle de l'Organisation internationale du Travail se réunit en juin. La date de sa prochaine session est donc toute proche (2 juin). Parmi les questions figurant à son ordre du jour qui nous intéressent spécialement, nous, femmes, signalons d'abord l'enseignement technique et professionnel et l'apprentissage, qui concerne les filles comme les garçons, ceci d'autant plus que l'on a trop souvent la tendance à avasager la préparation professionnelle des jeunes gens au dépend de celle des jeunes filles! puis la généralisation de la réduction de la durée de travail, qui touche les travailleuses au même titre que les travailleurs, et la réglementation des contrats de travail des travailleurs indigènes, qui dans certains cas visent assez curieusement les contrats faits par des femmes. Aussi le directeur du B. I. T. n'a pas manqué, dans sa circulaire de convocation à cette Conférence, de rappeler l'article constitutionnel qui veut que, lorsque des questions intéressant spécialement les femmes viennent en discussion à la Conférence, une femme au moins fasse partie d'une déléguée. Espérons que cette observation portera ses fruits.

E. Gd.



DE-CI, DE-LA

Nos jeunes filles sont-elles de parfaites ménagères?

A cette question répond une enquête menée par la *Revue de la Famille* (France) parmi 20.000 jeunes travailleuses en âge de se marier, enquête basée sur des épreuves touchant aux différentes branches de l'activité domestique. Voici quelques chiffres assez significatifs:

Cuisine : 32 % au moins mérité la mention très bien, 38 % la mention assez bien, et 30 % étaient incapables.

Couture et raccommodage : 30 % mention très bien (23 % pour le raccommodage), 45 % mention assez bien (37 % pour le raccommodage) et 25 % incapables (30 % pour le raccommodage).

Tenue de ménage : 48 % mention très-bien, 34 % assez-bien et 18 % incapables.

héroïque — nous apporte un témoignage de fidélité et de vaillance que nous croyons ignoré du grand nombre. Il s'agit de l'épouvantable histoire d'une dame russe d'autrefois, la princesse Wolkonska, qui rejoignit son mari au bagne, en Sibérie, abandonnant sa fortune, sa famille, son petit enfant, pour accomplir son devoir d'épouse. Dramatique récit où nous est révélé la curieuse mais lamentable existence des « morts-vivants » que va éclairer et adoucir, dans la mesure du possible, la présence des courageuses femmes. Une amie de la princesse l'a rejointe ainsi que deux jeunes Françaises fiancées à des Russes, autres condamnés politiques. Ainsi se constitue une petite colonie qui vit de son idéal, au prix de mille privations, les femmes n'étant tolérées dans la forteresse qu'après avoir signé l'engagement de partager le sort des prisonniers. L'exil des Wolkonski dura 20 ans. Le prince fut ensuite installé comme colon dans un petit village de Sibérie, car le forçat libéré restait au service et sous le contrôle de l'Etat.

Après ces pages vibrantes, celles qui concernent *Herbert Spencer intime*, manquent évidemment de chaleur... à l'exemple du philosophe dont elles dépeignent le caractère élevé, mais sèchement consciencieux. Néanmoins deux qualités sont à la gloire morale de Spencer: la grande pitié qu'il professait à l'égard des animaux, et son amour de la nature.

Savoir vieillir... Charmante mais non frivole; élégante dans sa mise et spirituelle dans ses propos, mais donnant fréquemment des preuves de sa bonté, l'impératrice Eugénie, nous dit-on, sut à merveille pratiquer la difficile vertu du renoncement. Ce terme est ici appliqué aux attrait

Hygiène infantile : 35 % mention assez bien, 65 % incapables.

Alimentation des bébés : 11 % mention assez bien, 89 % incapables.

Ces derniers chiffres ne donnent-ils pas singulièrement à réfléchir? et n'y a-t-il pas là une indication précise du côté de la préparation des jeunes filles au mariage sur lequel doivent porter essentiellement tous les efforts?

Physiologie comparée.

Selon un savant américain qui s'est livré à de patientes recherches à ce sujet, un homme consomme en travaillant 10 % de plus d'oxygène qu'une femme faisant le même travail, et se fatigue plus vite.

A la mémoire d'Amelia Earhart.

Pour rappeler la mémoire d'Amelia Earhart, la vaillante aviatrice disparue lors d'un raid sur l'Océan Pacifique, l'on veut de décider de donner son nom à un phare pour aviateurs placé justement dans une île de ce désert liquide où elle trouva la mort.

La mort de Maria Vérone

Au moment où nous mettons sous presse, nous arrive la triste nouvelle de la mort de Mme Maria Vérone, la grande avocate parisienne, la féministe si connue, et à laquelle notre cause doit tant. C'est une grande figure de notre mouvement qui disparaît.

Nous reviendrons dans notre prochain numéro sur cette vie si remplie et si riche d'activités, mais nous tenons dès aujourd'hui à assurer de notre très vive sympathie la famille de Mme Vérone, comme la Société pour le Droit des femmes, certaine que tous nos lecteurs s'associeront à notre hommage de reconnaissance et de regret.

E. Gd.

Les suffragistes suisses à Genève

(Suite de la 1^{re} page.)

L'initiative constitutionnelle genevoise.

L'Assemblée entendit ensuite avec intérêt M^{me} Prince, membre du Comité genevois, qui raconta avec verve comment fut lancée il y a quatorze mois l'initiative demandant la modification de la Constitution cantonale dans le sens de l'introduction du suffrage féminin. S'occupant tout spécialement de la propagande, tant par des conférences que par la permanence du magasin suffragiste ouvert à cette occasion, que par la cueillette de signatures qui vient d'être confiée à des collaboratrices rétribuées, M^{me} Prince fit part avec brio de ses expériences, classant nos ennemis en « objecteurs » qui tremblent pour le « charme féminin » la « douceur féminine », la « délicatesse féminine », etc., et en adversaires vrais, qui sont aussi des adversaires du suffrage universel. Enfin, il existe encore la catégorie des indifférents, indignes de leur bulletin de vote.

Une initiative constitutionnelle, quelle peine qu'elle coûte, quels que soient les soucis qu'elle apporte, paie: c'est-à-dire qu'elle constitue la meilleure des propagandes, permet d'aborder « l'homme de la rue », de discuter avec lui, de le convaincre souvent, de le faire réfléchir presque toujours, et de constater avec

de la jeunesse! L'étude psychologique s'encaadre d'anecdotes et de portraits. Une très vivante reconstitution de l'époque. Enfin terminons par *Le mariage et la conversion de Manzoni*. A dire le vrai, c'est plutôt la conversion au catholicisme d'Henriette Blondel — devenue M^{me} Manzoni — qui retient l'intérêt. La réponse de M^{me} Blondel à sa fille, après qu'elle eut appris sa résolution religieuse de celle-ci, est le plus émouvant témoignage de l'amour maternel. Atteint de neurasthénie, le génial auteur des *Fiancés* fut grandement soutenu par sa compagne dont les préoccupations d'ordre religieux révélaient chez lui des sentiments de spiritualité qui l'aiderent à supporter de dures épreuves. Il perdit d'abord cette épouse si chère, puis ses quatre filles et fils, et ne survécut que peu de temps à ce dernier deuil.

Comme la plupart des ouvrages où divers sujets sont traités dans un cadre uniforme, le livre de M^{me} de Mestral-Cambreton doit être lu « par tranches » si l'on veut en tirer toutes les valeurs qu'il contient. Grâce au style aisé et précis de l'auteur, cette lecture pourrait encore — et avec profit — se faire à haute voix, en commun. Un livre qui plait mais, aussi, donne à penser.

Renée Gos.

Petit Courrier de nos Lectrices

Sylvie (Genève) à C. S. (Gimel). — Permettez moi de répondre aussi à la question que vous posez à S. B. (n° 521). Je sais comme vous indignée de l'absence de présences féminines dans le Comité de surveillance de l'Asile dont vous parlez. Seule une femme possède le sens pratique et la délicatesse de sentiments qui permettent d'organiser un établissement tel que celui qui nous occupe, non pour la façade et la satisfaction d'un Comité jaloux de ses prérogatives, mais pour le bien-être des habitants, selon le vœu de la donatrice.

Ne pourrait-on faire signer une pétition et profiter de l'occasion pour que l'on substitue au nom d'asile (dénaturé par l'usage) celui de « maison de retraite »?

Merci à la Rédaction du Mouvement de nous avoir donné le moyen du Petit courrier pour échanger nos idées et joindre nos efforts.

Internationale (Genève) à Indignée (Genève).

— Vous semblez vous étonner dans votre communication à ce petit courrier (N° 522) que le Bureau International du Travail n'intervienne pas contre le scandale des prix de façon à domicile que vous citez. Mais il faut rappeler que le B. I. T. étant une institution internationale n'a aucune compétence pour s'occuper directement de questions d'ordre exclusivement local, et que, seulement, une législation fédérale ou cantonale pourrait intervenir. Mais d'autre part, par ses enquêtes et ses Conventions internationales, le B. I. T. facilite l'élaboration de ces législations, qui seraient bien nécessaires pour réprimer pareils abus.

plus d'amertume encore combien est injuste l'ostracisme qui nous frappe. M^{me} Prince a recommandé chaleureusement ce moyen à d'autres cantons. Quel appui pour notre cause que le lancement et l'aboutissement d'initiatives simultanées!

Genève a recueilli 3700 signatures. Il lui en faut 5000.

Presse féministe.

L'appel traditionnel en faveur de nos journaux a été fait avec conviction par M^{me} de Montet (Vevey). « Si le soleil ne revenait pas... » (titre d'un roman de Ramuz), et si notre journal féministe ne revenait pas... nous nous sentirions diminuées, amputées de quelque chose d'extrêmement précieux. « Parce que nous le recevons régulièrement, nous méconnaissons tout ce que nous apporte notre journal féministe, et il faudrait le perdre pour en réaliser toute la valeur. Mais il ne faut pas le perdre, et au contraire, le soutenir financièrement, tant le Mouvement que le *Schwe. Frauenblatt* en lui trouvant de nouveaux abonnés, et en le recommandant.

Merci à M. Motta.

Les suffragistes ne sont pas ingrates. La présidente ayant donné connaissance du passage consacré aux femmes du discours de M. Motta à Colombier, le dimanche précédent (voir plus haut), l'Assemblée vota l'envoi du télégramme suivant au seul conseiller fédéral défenseur des droits de la citoyenne suisse:

L'Association suisse pour le Suffrage féminin réunie en sa XXVII^e Assemblée générale vous exprime ses chaleureux remerciements pour vos paroles en faveur de l'application du principe démocratique au suffrage féminin.

Signé: LEUCH, présidente.

La réception au Palais Eynard.

Le samedi soir, le Comité Central et la Section de Genève recevaient les délégués et de nombreux invités, soit plus de deux cents personnes, dont plusieurs maris de suffragistes, qui n'avaient pas du tout l'air malheureux. Un grand feu, point superflu brûlait dans la cheminée; M^{me} Gautier-Pictet avait disposé avec goût des fleurs superbes dans des seaux de cuivre; les délégués furent tous sensibles au charme de cet ancien édifice, aux proportions harmonieuses des salons, à la beauté des lustres et des parquets, au style des boiserie et des meubles, de même qu'ils apprécièrent les chants de M^{lle} de Lucy Fossarieu (G. Doret, Jaques-Dalcroze, Schumann) et les vieilles chansons et les costumes gracieux de « Notre Genève » dirigés par M. Duret.

M^{lle} Gourd souhaita la bienvenue à tous, rappelant que c'était la troisième fois que l'Association siégeait à Genève. Ce fut d'abord en 1913 en plein enthousiasme candide de la jeunesse; ce fut ensuite en 1920, à l'occasion du Congrès, suivant immédiatement la guerre, de l'Alliance Internationale pour le Suffrage, de la naissance de la Société des Nations, alors qu'une immense espérance avait traversé le monde... Et voilà 1938, avec son horizon noir. Mais malgré tout il serait coupable de désespérer. L'initiative lancée par les

Une très-ancienne suffragiste (Lausanne) à E. D. (Lausanne). — Ayant lu avec beaucoup d'intérêt dans le n° 523 du Mouvement le « Petit courrier de nos lectrices » et tout spécialement la réponse de E. D. (Lausanne) à C. S. (Gimel), je serais très reconnaissante à E. D. si elle voulait bien indiquer dans un prochain numéro quelques institutions privées où les femmes ont droit de contrôle? Je voudrais savoir aussi quelles sont les bonnes œuvres créées et dirigées par un Comité mixte en dehors de l'Etat? et enfin si, en cas de legs, les impôts de succession ne seraient pas si élevés que tout le bénéfice de l'héritage y passerait?

Trait-d'union (Genève) à Enfant terrible (N° 523). — Si vous aviez demandé au rédacteur en chef de l'un de nos grands quotidiens genevois pourquoi les « pages de la femme » de nos journaux ne contiennent généralement que des soins de beauté ou des recettes de cuisine, il vous aurait sûrement répondu que les femmes ne s'intéressent pas à autre chose. Nous savons cependant que nombreuses sont les femmes qui s'intéressent à autre chose. Ces femmes ne pourraient-elles pas se grouper et faire connaître leurs désirs?

Trait-d'union à Timide (N° 523). — Si nos sociétés féminines sont trop souvent composées de femmes d'un certain âge, c'est que les jeunes ne veulent pas en faire partie. Est-ce indifférence de leur part? ou incompréhension de l'effort fait par leurs aînées? Il serait fort à désirer que vieilles et jeunes collaborent, apportant, les unes leur expérience, les autres, leur vitalité et leurs idées nouvelles. Reste à savoir ce que vous entendez par « amusant »? Dites-le nous dans un prochain courrier, voulez-vous?

Genevoises affirme la persistance de leur idéal démocratique, la conscience qu'elles ont de leurs responsabilités. Le devoir des femmes et des féministes est de croire à la paix et de travailler pour elle, par l'obtention de leurs droits.

M^{me} Leuch remercia chaleureusement les Genevoises de leur hospitalité, les félicita de leur courage et déplora la pieuse figure que fait la Suisse dans la grande enquête sur la statue de la femme. Nous étions fières de notre Code civil en 1912: depuis lors de combien ne nous sommes nous pas laissées distancer!

La soirée se prolongea fort tard devant le buffet surchargé de gourmandises, les conversations animées ayant peine à cesser; aussi le matin se trouva-t-il bien vite là, nous apportant ce qui me paraît avoir été le point culminant de cette Assemblée:

Le culte de la Madeleine.

Pour la première fois, croyons-nous, a retenti sous les voûtes de ce vieux temple le mot de « suffrage féminin », et prononcé avec quelle conviction! avec quelle foi! Combien émouvante cette femme, parlant du haut de la chaire, s'adressant avec toute l'autorité de sa vocation à celles qui savent que, dans leur canton la théologienne ne peut, ni porter robe, ni monter en chaire, ni faire le culte principal, ni donner les sacrements!

M^{me} Marcelle Bard, pasteur de l'Eglise nationale de Genève, implora la bénédiction divine sur les travaux de l'Association pour le suffrage féminin, commentant ce texte: « Avec mon Dieu, je franchis la muraille ». « Vous défendez une cause juste, nous a-t-elle dit en substance. Or les causes les plus justes sont bafoquées: pour les faire triompher, il faut lutter contre les préjugés, contre les égoïsmes. La femme devenue citoyenne travaillera mieux au bien de la collectivité, tout en restant une vraie femme. Elle pourra alors servir d'une façon intégrale la famille et la nation dans le sentiment de ses responsabilités. Ce but ne saurait rencontrer l'opposition de Dieu.

S'il y a des murailles qui protègent, il y a aussi les murs des préjugés, de l'incompréhension, du mépris. La fatigue, le découragement les rendent souvent plus hauts encore. Mais « avec mon Dieu, je franchis la muraille ». Nous ne sommes pas seules d'ailleurs pour la franchir, car une Assemblée générale resserre les liens entre femmes et développe la solidarité. La foi enfin permet de renverser les murailles, qui un jour s'écrouleront Justice se fera, car Dieu est juste et tout puissant. Si Dieu est avec nous, qui serait contre nous? Avons-nous aussi usé de l'arme spirituelle par excellence: la prière? Continuons notre travail, persévérons, et avec l'aide de notre Dieu, nous franchirons les murailles... »

Un violon amplifiant sous les voûtes une admirable mélodie de Bach porta à son comble l'émotion: ce culte a trouvé un écho profond dans le cœur de nombreuses femmes, qui sortirent de la Madeleine reconfortées et encouragées.

Fédération des Unions de Femmes du Canton de Vaud

La XXIII^{ème} Assemblée annuelle de la Fédération des Unions de Femmes vaudoises s'est tenue le 18 mai au château d'Oron, dans la salle de garde que réchauffait un grand feu de cheminée. M^{lle} Fonjallaz (Epasses), qui présidait, assistée de M^{lle} L. Comte (Lausanne) secrétaire, a présenté le rapport annuel qui rappelle les multiples activités de la Fédération pendant l'exercice écoulé: démarches pour obtenir l'éligibilité des femmes dans le Conseil de paroisses, instruction civique des jeunes filles, apprentissage ménager, rappel aux municipalités que les femmes peuvent siéger dans les Commissions scolaires, appui moral à l'action en faveur des enfants d'Espagne. Le *Bulletin féminin* de janvier a paru sous forme d'un annuaire féminin vaudois. L'Union des Sociétés féminines lausannoises a publié un contrat-type pour le personnel de maison, qui a été largement répandu. La « Journée des femmes vaudoises », le 18 février, a été très fréquentée et fort intéressante. L'Union d'Avenches a fêté ses 25 ans d'existence. M^{me} Berdoz (Moudon), vice-présidente démissionnaire pour raisons de santé, a été remplacée par M^{me} Soutter-Chausson (Aigle). M^{lle} Fonjallaz a terminé son rapport par un appel à la fermeté et à la persévérance que ne doivent pas lasser les échecs.

Après l'adoption du rapport financier, lecture a encore été faite d'un rapport de l'Union des Femmes d'Aubonne, qui déplore la mort de M^{me} Crinsoz, fondatrice et première présidente de ce groupement. Celui-ci fait donner des cours ménagers subventionnés par la commune, organise des collectes, des ventes, distribue du linge aux écoliers, s'occupe de donner des layettes aux mères nécessiteuses, et recueille des fonds pour la restauration du temple. M^{me} J. Barraud a

annoncé que l'Union de Bussigny a fêté au mois de mars ses dix ans d'existence, et qu'elle continue à organiser des causeries, des collectes, à subventionner des œuvres de bienfaisance: la présidente se loue de l'assiduité de ses membres.

Le Code pénal fédéral a fait ensuite l'objet d'une étude objective de M^{lle} L. Comte, avocat à Lausanne. Bien que les femmes n'aient pas le droit de se prononcer sur cette question si importante qui touche à la vie, à la santé, à l'intégrité corporelle, à l'honneur de tous et à la moralité publique, elles doivent s'intéresser à ce problème, se renseigner, et se faire une opinion. Le *Mouvement* devant publier prochainement des études sur ce sujet, nous ne donnerons pas ici le compte-rendu de cet exposé qui suivit une intéressante discussion, soulignant la complexité du problème que doivent résoudre les électeurs quelles que soient leurs compétences.

M. Kissling, géomètre à Oron, et secrétaire de l'Association pour la conservation du château, a ensuite raconté ce qui se fait pour la conservation de ce monument national. Le Comité a le privilège d'être soutenu dans sa tâche par une Vaudoise de tête, M^{me} Gilliéron, la femme du trésorier, qui veille à rendre accueillant l'intérieur du château, le fleurit, et anime ses salons et ses salles, afin que ses visiteurs soient toujours plus nombreux. M. Kissling a conté avec talent la vie difficile du comte Michel de Gruyère, le dernier de sa race, qui, criblé de dettes, épousa en 1553 Madeleine de Miollens, laquelle s'associa de tout cœur aux soucis de son époux, en cherchant à les alléger par des démarches et des requêtes. Elle travailla en vain: il fallut renoncer au château de Gruyère, et se réfugier à Oron, mais pour bien peu de temps, car la comtesse mourut en 1564, et le comte peu après, on ne sait ni où, ni comment. Etrangère destinée que celle de cette Savoyarde, venue en Gruyère pour aider son mari à sauver son patrimoine, et pour le reconforter par sa présence et son amour.

Un excellent repas — salé de campagne aux épinards — fut servi à 110 participantes dans la salle de justice. On entendit des vœux de bienvenue de M^{lle} Fonjallaz, qui cita les paroles encourageantes de M. Motta à Colombier; M. R. Rochet, préfet, exprima son admiration et sa reconnaissance pour le travail des Unions de Femmes tel que venait de lui être révélé; M^{me} Schlegel, membre depuis vingt ans de la Commission scolaire, et la seule représentante des autorités d'Oron, et plusieurs autres personnalités féminines. prirent la parole. La séance reprit dans la cour du château, sous le soleil déjà revenu. M^{me} Berdoz (Moudon), en rappelant que le 18 mai était le jour de la Bonne Volonté, introduisit M^{lle} Nobs (Genève), secrétaire générale de l'Union Mondiale de la Femme pour la concorde internationale, qui parla avec cœur et intelligence sur ce sujet: *Paix et discipline individuelle*.

M^{lle} Nobs rappela la grande espérance de paix et de concorde, qui naquit en 1918, les efforts de la S. a. N., la Conférence pour la limitation des armements, puis les désillusions survenues. Cependant, rien n'est perdu, le désir de paix subsiste et aura raison de la méfiance chronique, qui n'a jamais rien édifié. Les échecs ne doivent pas faire renoncer au but. Le problème de la paix est avant tout un problème d'ordre moral, résolu par cette transformation morale, à laquelle visent les Unions de Femmes. Un des chemins de la paix est la paix nationale, la paix sociale, la paix individuelle, auxquelles chacun et chacune peut travailler. Semer, cultiver la paix dans les cœurs, tel est le but de cette journée de la Bonne Volonté, célébrée le 18 mai dans de nombreux pays. La visite du château, que chacune put voir, admirer et revoir à son aise, et un thé avec biscuits et merveilles dorées à point, terminèrent cette intéressante journée, caractérisée par l'esprit le meilleur. S. B.

Autour du Code Pénal suisse.

La séance publique du dimanche matin a été consacrée au Code Pénal. Nous ne nous y attarderons pas, puisque cette importante question sera spécialement traitée en plusieurs articles dans le prochain numéro de ce journal. M. Henri Dubois, directeur de l'Office social de l'Eglise nationale de Genève présente les avantages sociaux et moraux du Code, et M. Ch. Barde, juge à la Cour, en exposa les inconvénients politiques et juridiques. Une discussion malheureusement écourtée par l'heure avancée suivit, dans laquelle M^{lle} Blanche Richard, juge assesseur à la Chambre pénale de l'enfance de Genève et Antoinette Quinche, avocate à Lausanne, appuyèrent le point de vue de M. Barde alors que M^{me} et M^{lle} Arnold, Schreiber-Favre, avocates (Genève), Schönauer (Bâle) et Gourd s'exprimèrent en faveur du Code.

Cette séance fut suivie d'un joyeux repas servi au Parc des Eaux-Vives, et qui fut d'autant plus apprécié qu'il ne comporta point de discours! puis par la visite du Palais et de la bibliothèque de la S. d. N. qui, malgré le décor de pluie et de grisaille souleva l'admiration des délégués, et même de nombreuses Genevoises qui venaient là pour la première fois! Et ce fut enfin la dispersion dans les trains du soir, et la satisfaction d'avoir participé à une Assemblée, qui marquera parmi les mieux réussies qu'ait comptées notre Association. S. BONARD.



Les Expositions

Le Tessin à Lausanne

La galerie du Lion d'Or, à Lausanne, que dirige avec intelligence M^{lle} Danièle Cuenod, a abrité, du 12 au 28 mai, une exposition groupant trois artistes luganaises de grand talent, artistes peu ou mal connues en Suisse romande.

La plus douée est sans doute Marguerite Oswald-Foppi, dont les « bambines », les bouquets, les paysages respirent la grâce, la tendresse et le talent le plus féminin, sans la moindre mollesse ni afféterie. Par petites touches, par petits coups de pinceau, par des teintes plates, dans un style qui fait penser à la fresque, elle crée une atmosphère de tendresse et de poésie tout-à-fait remarquable. On voudrait voir M^{me} Oswald décorer des salles d'école et inscrire sur des murailles ses gaminas aux petits yeux ronds, aux tresses raides, bien sages au milieu des fleurs, baignées dans une poussière dorée qui dit la paix et le bonheur.

M^{me} Anita Spinelli a un talent plus viril, une personnalité moins affirmée. Elle se souvient de Gauguin, elle n'ignore pas Aubertoni, sa couleur est dure et son dessin vigoureux. Elle a pourtant quelque chose à dire et le dit bien. Ses paysages sont intéressants et ses portraits très personnels.

M^{me} Anna Baumann-Kienast est sculptrice, et ses bustes, ses masques en terre cuite ont beaucoup d'accent et de vie; ce sont vraiment des portraits dont il semble que l'on reconnaît les modèles. Elle a fait aussi d'originales statues pour des églises tessinoises, des vierges traitées dans un style large et un peu caricatural, qui doivent plaire, puisqu'elles ont été extraites d'églises et sont encore marquées de larmes de cire. S. B.

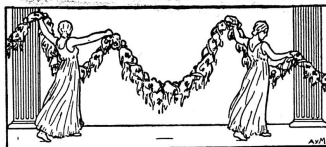
A l'Athénée (Genève): Miles Colette Grosselein, Marcelle Buchel, Alice Morier

Ce fut, le 14 mai, un vernissage tout printanier par la date, par les nombreux « jeunes » dans la salle bondée, par la jeunesse des exposantes, et par ces paysages du Midi: soleil et fleurs.

Paysage provençal, Cersiers en fleurs, Printemps en Provence, Soleil de Provence, Printemps, ce dernier, égaré parmi les portraits et les natures mortes de M^{lle} Buchel, dont nous avons goûté surtout les coloris si fins et délicats.

M^{lle} Grosselein et Morin, qui avaient choisi comme centre la délicieuse petite villa sarrazine de Grimaud et ont, de là, rayonné vers St-Tropez et autres coins charmants, en rapportent des toiles de plein air où chante la lumière, où se serrent les vieux toits étagés, s'élançant pins et palmiers dans une atmosphère de joie. Voir, entre autres de M^{lle} Grosselein, son *Palmier de M^{me} Denis*. De M^{lle} Morin, nous préférons tout de même ce tableau parisien dans ses gris nuancés: *St-Germain des Prés*.

PENNELLO.



A travers les Sociétés

In Memoriam

A l'hôpital de Montreux, le 10 mai, est décédée, après une courte maladie, M^{me} Aline Durand-Dufaux, une bonne féministe, une femme intelligente, d'une grande activité, une femme d'affaires, qui portait à la chose publique un vif intérêt. Elle était de celles qui ne croient pas que l'horizon doit se borner à son foyer, mais bien de celles qui ont compris qu'un intérêt élargi, qu'une saine curiosité, que le goût de la chose publique sont aussi nécessaires à la vie normale du foyer, au développement de la famille, que la bonne cuisine, l'ordre et la propreté. Elle suivait avec plaisir le mouvement féministe, se tenait au courant de tout et fut longtemps secrétaire dévouée de l'Union des femmes de Montreux. S. B.

L'abondance des matières nous oblige à remettre au prochain numéro la publication de plusieurs comptes rendus de séances et d'Assemblées de Sociétés, pour lesquels il nous a été malheureusement impossible de trouver de la place cette fois-ci.

Union des travailleurs sociaux de Genève.

Le « Club » des Amies de la jeune fille cherche pour secourir la directrice, surtout pour l'imminente saison d'été, des amies, des amies-étudiants, et amies-jeunes, chanteuses, distractions, promenades, etc. S'adresser l'après-midi, à M^{lle} Béguin, 36, rue de Candolle.

Carnet de la Quinzaine

Dimanche 29 mai:

LAUSANNE: Union des Travailleurs sociaux, 19 h. 45 à 19 h. 50: *Les cinq minutes de la solidarité*, causerie à la Radio sur des œuvres sociales romandes. *Les colonies de vacances*.

Dimanche 5 juin:

GENÈVE: Union des Travailleurs sociaux, 19 h. 45 à 19 h. 50: *Les cinq minutes de la solidarité*, causerie à la Radio, sur des œuvres sociales romandes: *Le Bien des Aveugles*.

Mardi 7 juin:

GENÈVE: Comité de Liaison des Organisations féminines internationales, Palais Wilson. Matin et après-midi: Affaires administratives; Soir: *Quelques questions à l'ordre du jour de la Conférence internationale du Travail: Les contrats de travail indigène*.

Mercredi 8 juin:

GENÈVE: Comité de Liaison des Organisations féminines internationales, Palais Wilson. Matin: *Quelques questions à l'ordre du jour de la Conférence internationale du Travail: L'enseignement technique et professionnel*, par M^{lle} L. Schmidt (B. I. T.). — Soir: Dîner en l'honneur des femmes déléguées à la Conférence du Travail. *Le statut économique de la femme*, par M^{me} Thibert (B. I. T.).

Judi 9 juin:

LAUSANNE: Réunion commune du Groupe féminin du Parti libéral et du Groupe féminin du Parti radical, Lycéum-Club, 20 h. 30: *La police féminine à Lausanne*, causerie par M^{lle} Ch. Kndlisbacher, assistante de police. Séance publique.

Samedi 11 juin:

LAUSANNE: Association vaudoise pour le Suffrage féminin, Lausanne-Palace, 15 h. Assemblée générale: Affaires administratives. — *En Grèce avec 50 jeunes filles*, causerie avec projections lumineuses par M^{me} Reymond-Echaquet.

Id. SOTTENS: Commission d'éducation de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses et Société suisse romande de radiodiffusion, 18 h. 15: *L'âme de l'adolescente*, causerie par Radio, par M^{me} Marg. Evard, Dr. ès-lettres.

Id. GENÈVE: Union des Travailleurs sociaux: Excursion-visite à des institutions d'assistance sociale.

pour la publicité dans le *MOUVEMENT*, s'adresser à M^{me} Lépine, 2, avenue Sorot, Genève.

NOTRE MARQUE

était déjà du temps de votre grand-mère la garantie de bonne qualité. Aujourd'hui elle est encore le guide le plus sûr de toute personne qui redoute une expérience souvent décevante.

Donnez donc la préférence aux produits capillaires et de beauté, ainsi qu'aux traitements de l'

INSTITUT PASCHE-VEVEY

TÉLÉPHONE 51.347

Les échantillons: Cold cream, crème de jour, crème citron, contre 40 cts. en timbres-poste.

L'INSTITUT PASCHE forme en tout temps des élèves. Demandez nos nouvelles conditions. Nous cherchons voyageurs à la commission présentant bien, et ayant déjà visité clientèle particulière.

Une comptable genevoise, expérimentée se charge de tous travaux: organisation, tenue de livres, bilans, révisions, impôts. Travail à l'heure ou à forfait. Références de tout premier ordre. Ecrire au journal sous initiales M. R.

La Maison de la Laine

et de tous les tricoteuses
TRICOTEUSE DE LA MADELEINE

1, rue du Vieux-Collège - Genève
(côté Poste) Tél. 45.991

Explications gratuites de M^{me} V. Renaud

Mesdames, pour vos renseignements sur achat et location d'immeubles au Tessin, adressez-vous en confiance à l'agence

"VOLUNTAS"
ALUGANO (Fondée en 1896)
(Timbre p. réponse) Prop. M^{mes} Volonteri.

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE



est la marque sous laquelle la coopérative fournit à ses membres: produits alimentaires, objets usuels, articles de toilette, articles pour la lessive et les nettoyages, souliers pour toute la famille, en un mot: tout ce dont ils ont besoin. La qualité en est de premier choix et les prix sont modestes. L'excédent réalisé dans la vente est restitué aux sociétaires sous forme de ristourne. Il n'existe pas de système de ravitaillement socialement plus juste et meilleur que celui de la coopérative de consommation.

UNION SUISSE DES COOPÉRATIVES DE CONSOMMATION (USC), BALE

POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone: 43.285 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS s'adresser au téléphone de suite à l'adresse ci-dessus. FORMALITÉS GRATUITES

